



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection de l'éducation nationale enseignement technique Sciences biologiques et sciences sociales appliquées

Rennes, le 10 septembre 2026

Inspection de l'éducation nationale

Mesdames les inspectrices et monsieur l'inspecteur SBSSA

Affaire suivie par :

Claude ANGORA

Rachel MASSOT

Solène GUILLOUX

Secrétariat

Mireille Blanchet

T 02 23 21 77 98

ce.insp@ac-rennes.fr

96 rue d'Antrain - CS 10503

35705 RENNES Cedex 7

à

Mesdames et messieurs les enseignants de Biotechnologies santé
environnement, Sciences et techniques médico-sociales, Coiffure,
Esthétique cosmétique, Horticulture, Prothèse dentaire et
Appareillage orthopédique

S/C de Mesdames et messieurs les Chefs d'établissements

Objet : Lettre de rentrée SBSSA 2026-2027

Chers et chères collègues,

Nous tenons, en ce début d'année, à vous remercier pour votre engagement au service de la réussite des élèves. Nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie et sommes heureux d'accueillir les professeurs stagiaires et les nouveaux contractuels. Nous remercions l'ensemble des enseignants qui sauront ouvrir la porte de leur classe et partager leur expérience et plus particulièrement ceux d'entre vous qui ont accepté d'assumer les fonctions de tuteurs.

Nous souhaitons attirer votre attention sur les actualités de rentrée de notre secteur.

1. La répartition des responsabilités des IEN

L'équipe des inspecteurs est composée de madame Rachel MASSOT, madame Solène GUILLOUX et monsieur Claude ANGORA. La répartition de leurs responsabilités est à disposition sur le site disciplinaire académique "Biotechnologie - Sciences médico-sociales et soins personnels".

2. L'actualité du secteur SBSSA

L'année 2026-2027 est **l'année de la santé**. Tout au long de l'année scolaire, des événements et des initiatives labellisées, des ateliers en classe, des visites thématiques, des ressources pédagogiques, seront proposés pour illustrer trois grands axes thématiques : "Santé de toutes et tous", "Innovations pour la santé" et "Améliorer la santé des individus et de l'environnement".

Le lancement officiel de l'année de la santé 2026-2027 est prévu le 14 octobre 2026.

Pour plus d'informations ou s'inscrire à la lettre d'information :
https://listes.services.cnrs.fr/www/subscribe/lettreinfo-anneesante?previous_action=review

2.1 La Prévention santé environnement (PSE)

La Prévention santé environnement demeure un enseignement essentiel de la formation de tous les élèves de la voie professionnelle. Une attention particulière sera portée à la progressivité des apprentissages, à l'acquisition du vocabulaire scientifique et professionnel et à la qualité des raisonnements développés par les élèves.

La PSE doit également trouver toute sa place dans les projets éducatifs conduits au sein des établissements, notamment dans le cadre de l'École promotrice de santé et des actions relatives à la prévention et à l'éducation à la santé.

Il est prévu une journée de formation « L'innovation pédagogique PSE » inscrite au PrAF en candidature individuelle.

2.2 La filière sanitaire et sociale

- Le BAC PRO « Accompagnement soins et services à la personne »

Dans la continuité de l'accompagnement des équipes, il est prévu cette année :

- 1 journée d'animation pédagogique à candidature désignée ;
- 2 journées en présentiel et des temps en distanciel (6 heures réparties sur l'année) pour le groupe de production de ressources.

De plus, un groupe de secteur est ouvert à l'inscription sur les départements 29 et 56.

Les ressources liées à l'accompagnement pédagogique sont disponibles sur le site académique "Biotechnologie- Sciences médico-sociales et soins personnels".

Le livret de PFMP a été mis à jour, il va être envoyé aux établissements en ce début d'année 2026.

- Le BAC PRO « Animation – Enfance et personnes âgées »

Le livret de suivi des PFMP a été mis à jour et doit être utilisé pour les élèves de seconde dès cette rentrée 2026.

- Le CAP « Agent accompagnant au grand âge »

Un groupe de secteur est ouvert à l'inscription pour les enseignants de l'ensemble de l'académie.

- Le CAP « Accompagnant éducatif petite enfance »

Dans le cadre de l'accompagnement des équipes, deux journées d'animation pédagogique à public désigné sont prévues.

- Le certificat de spécialisation Aide à domicile (CSAD)

Le CSAD réalise sa deuxième rentrée au lycée polyvalent Kerraoul de Paimpol.

Les sélections régionales des Worldskills se dérouleront cette année pour le secteur de l'aide à la personne au lycée Kerraoul de Paimpol.

2.3 La filière soins personnels

- La famille des métiers de la beauté et du bien être

Le concours général des Métiers de l'esthétique cosmétique parfumerie et des Métiers de la coiffure qui a pour objectif de distinguer les meilleurs élèves ou apprentis et de valoriser leurs travaux est de nouveau ouvert cette année. Les modalités d'inscription et de déroulement de ce concours sont accessibles sur la page Eduscol dédiée :

<https://eduscol.education.fr/1438/concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

Les sélections régionales des Worldskills se dérouleront cette année pour le secteur de la beauté et du bien-être au lycée Marie Le Franc de Lorient.

- La filière "Esthétique cosmétique parfumerie"

Vous pouvez retrouver les ressources pédagogiques pour les différents diplômes sur le site pédagogique académique "Biotechnologie- Sciences médicales et soins personnels" au lien suivant :

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique331>

Dans le cadre de l'accompagnement des équipes, il est prévu 2 journées en présentiel et une journée (ou deux demi-journées) en distanciel pour le groupe de production de ressources à public désigné.

- La filière coiffure

Les ressources pédagogiques sont disponibles sur le site pédagogique académique "Biotechnologie- Sciences médicales et soins personnels" au lien suivant : <https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique331>.

Dans le cadre de l'accompagnement des équipes, il est prévu cette année 2 journées en présentiel et une journée (ou deux demi-journées) en distanciel pour le groupe de production de ressources à public désigné.

Le « grand concours des jeunes talents en coiffure » a pour principal objectif de valoriser les talents, de promouvoir les métiers de la coiffure, de renforcer les partenariats entre l'école et le monde économique et favoriser la créativité et l'autonomie des jeunes. Il est à destination de l'ensemble des élèves des diplômes professionnels de la coiffure. La lauréate des sélections régionales de l'académie de Bretagne a concouru à Paris dans les locaux de L'Oréal. Nous la félicitons pour sa magnifique prestation ainsi que son modèle et les professeurs qui l'ont accompagnée dans ce concours.

2.4 La filière services aux collectivités

- Le CAP PSR

La forte hétérogénéité des publics accueillis en CAP PSR nécessite de poursuivre le travail collectif sur la différenciation pédagogique, l'explicitation des attendus et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Un nouvel arrêté (22 juillet 2026 modifiant l'arrêté du 29 octobre 2019) introduit désormais l'unité facultative 2 « Mobilité » dans le référentiel d'évaluation du CAP PSR. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054750215>

Pour accompagner les équipes, un groupe académique sera mis en œuvre pour produire des ressources. Un groupe de secteur est également ouvert pour les enseignants de l'ensemble de l'académie.

- Filière hygiène et propreté

La rénovation des diplômes de la filière hygiène et propreté mise en œuvre à la rentrée 2025 va connaître sa **première session d'examens** en 2027 pour les **CAP rénovés** :

- CAP Propreté et Prévention des bio contaminations ;
- CAP Valorisation des Matières et Propreté des Espaces Urbains.

La session 2027 sera aussi la **dernière pour les BAC PRO** actuellement en vigueur :

- BAC PRO Hygiène, Propreté et Stérilisation ;
- BAC PRO Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement.

Ces transformations nécessitent une appropriation des nouveaux référentiels, et des modalités d'évaluation certificative et une réflexion sur les progressions pédagogiques et les plateaux techniques. Nous accompagnerons les équipes concernées dans la mise en œuvre de ces diplômes.

Les sélections régionales des Worldskills se dérouleront cette année pour le secteur des métiers de la propreté à l'INHNI à Bruz.

2.5 L'enseignement en SEGPA

Nous vous rappelons l'existence d'un guide d'accompagnement des établissements concernant les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité sur les plateaux techniques. Il propose une trame qui peut être adaptée pour définir, en fonction de votre organisation, les bonnes pratiques à respecter au sein de votre établissement.

Dans le cadre de l'accompagnement des équipes, deux journées d'animation pédagogique en présentiel et deux demi-journées en distanciel à public désigné sont prévues.

Deux groupes de secteur du champ HAS sont ouverts à l'inscription pour les enseignants du 35 et du 56/29.

2.6 Santé et Sécurité au travail

La convention de partenariat ES&ST entre l'académie de Rennes et la CARSAT Bretagne offre la possibilité de financer des projets favorisant la mobilisation des élèves autour de la Santé et la Sécurité au Travail au travers d'actions portées par les équipes d'établissement. Pour obtenir le financement, vous devez faire valider votre projet par la commission ES&ST. Vous trouverez la fiche projet à compléter, sur notre site académique.

Nous vous invitons également à être plus nombreux à participer cette année au concours vidéo de l'INRS, "Santé et sécurité au travail : de l'école au travail"

Nous conseillons à tous les PLP du secteur de suivre le module de Prérequis en Prévention et de s'inscrire aux différentes formations SST, PRAP IBC et PRAP 2S proposées au PrAF.

Erwan Jacob assure la mission de correspondant académique INRS. Il est votre interlocuteur privilégié pour les questions relatives à l'ES&ST : Erwan-Christian.Jacob@ac-rennes.fr

2.7 L'évolution du site SBSSA

Comme l'ensemble de l'espace pédagogique, notre **site académique va évoluer** pour faciliter l'accès aux informations institutionnelles, aux référentiels et aux textes réglementaires, mais également pour mieux valoriser les productions pédagogiques et les initiatives conduites dans les établissements.

Nous souhaitons également renforcer la dimension collaborative du site en donnant davantage de visibilité aux **pratiques pédagogiques innovantes, expérimentations, projets et ressources produites par les équipes de l'académie**. Nous vous encourageons donc à faire parvenir les productions susceptibles d'être mutualisées à Marion Desmarchelier notre webmaster et votre interlocutrice privilégiée pour toute question relative au numérique : Marion.Desmarchelier@ac-rennes.fr

3. Informations diverses

3.1 Le Programme académique de formation (PrAF)

La campagne d'inscriptions individuelles est ouverte jusqu'au 30 septembre 2026. Vous pouvez consulter l'offre de formation académique via le QR code ci-contre et le lien ci-dessous :

<https://www.ac-rennes.fr/l-ecole-academique-de-la-formation-continue-123044>

Vous ne connaissez pas le principe, voici une courte vidéo qui vous explique tout.



3.2 Parcours « École pour tous en voie professionnelle »

L'EAFC propose le parcours de formation progressif « **École pour tous en voie professionnelle** », ouvert à tous les enseignants de lycée professionnel, souhaitant faire évoluer leurs pratiques pour mieux répondre à la diversité des besoins des élèves.

Ce parcours permet de mieux comprendre et répondre aux **besoins des élèves**, de développer **des réponses pédagogiques concrètes**, au service de la **réussite de tous**, tout en favorisant **l'insertion professionnelle et la construction des citoyens**.

3.3 Priorités nationales

La circulaire de rentrée 2026 détaille les priorités pour l'année scolaire 2026/2027. Parmi ces priorités nationales, la maîtrise du langage (lecture, écriture, vocabulaire, compréhension et capacité à construire une pensée complexe) et le raisonnement scientifique (démarche scientifique à transmettre aux élèves pour permettre de comprendre le monde et de s'y adapter) concernent plus particulièrement nos disciplines. Nous vous invitons à les placer au cœur de vos pratiques d'enseignement.

La mise en œuvre du programme EVARS, publié en 2025, se poursuit cette année scolaire.

Toutes les disciplines peuvent naturellement s'impliquer dans l'EVARS que ce soit par le prisme des thématiques abordées ou les compétences travaillées en classe avec les élèves. Les enjeux sont majeurs. Il s'agit, entre autres, d'apprendre à respecter l'autre, de prévenir les violences sexuelles, d'éviter les vulnérabilités individuelles et les comportements agressifs.

Un [vadémécum académique](#) EVARS détaille les contenus de formation.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire pleine de satisfactions et de réussites.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Les IEN ET SBSSA

Rachel MASSOT



Solène GUILLOUX



Claude ANGORA

